



ORIV

Observatoire
Régional
de l'Intégration
et de la Ville

Centre de Ressources
Grand Est

Formation et accompagnement à destination des professionnels-les de la politique de la ville

Construire la démarche d'évaluation à mi-parcours des contrats de ville

NOVEMBRE 2017 – FEVRIER 2018

L'ORIV (Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville) assure la fonction de Centre de Ressources, dans les domaines de la politique de la ville, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations, sur la région Grand Est.

Conformément au cadre de référence national établi par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), les missions de l'ORIV consistent à :

- Contribuer à l'animation technique des réseaux de professionnels-les,
- Accompagner la montée en compétences des acteurs locaux,
- Capitaliser et diffuser les retours d'expériences.

L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville propose un **cycle en deux volets** pour construire la démarche d'évaluation à mi-parcours des contrats de ville, sachant que le rapport d'évaluation est attendu pour la fin du premier semestre 2018.

Les deux volets qui vous sont proposés sont :

- Un temps de formation-action pour permettre aux participants-es de s'approprier le sujet et d'initier la construction de leurs démarches d'évaluation, sous la forme de deux jours consécutifs en novembre 2017 (cf. programme page suivante) ;
- Un temps pour accompagner la finalisation et la mise en œuvre de la démarche d'évaluation, articulé en deux journées, en janvier et en février 2018 (les dates et contenus seront fixés avec les participants-es, en fonction des besoins).

Ce cycle sera dédoublé sur deux sites, Châlons-en-Champagne et à Nancy, afin de limiter les temps de déplacement des professionnels-les.

Il doit permettre aux participants-es de :

- Construire la démarche d'évaluation à mi-parcours, dans une logique de co-construction avec les partenaires locaux et les conseils citoyens,
- Échanger entre professionnels-les sur les difficultés rencontrées, mais aussi sur les leviers et opportunités,
- Appréhender l'ensemble des enjeux relatifs à l'évaluation à mi-parcours, notamment l'articulation avec les rapports annuels « politique de la ville » et les enjeux d'observation.

Ce cycle s'adresse aux professionnels-les des collectivités locales et des services de l'État, partenaires et signataires des contrats de ville.

Par ailleurs, l'ORIV organisera une journée régionale sur les enjeux d'observation et d'évaluation des contrats de ville le 12 décembre 2017 à Strasbourg. Le programme sera communiqué prochainement.

Formation – Action : Construire l'évaluation des Contrats de Ville à mi-parcours – Volet 1

21 et 22 novembre 2017 à Châlons-en-Champagne

OU

30 novembre et 1^{er} décembre 2017 à Nancy

Cette formation-action sera animée par Laetitia Dansou, du Cabinet Sémaphores.

Objectifs de la formation-action

A la fin de la session, les participants-es :

- Comprendront et partageront des notions, des connaissances et un vocabulaire commun sur l'évaluation ;
- Auront les éléments pour se poser les bonnes questions sur l'évaluation des Contrats de Ville ;
- Seront capables de mobiliser les concepts, outils et pratiques abordés en formation-action pour mener l'évaluation de « leur-s » Contrats de Ville.

Contenu de la formation-action

■ Jour 1

Accueil / présentations

Objectifs de la formation-action / Règles de travail et d'échanges

Evaluer un Contrat de Ville, qu'est-ce que ça veut dire ? Que peut-on en attendre ?

1^{ère} étape de l'évaluation : le référentiel

- (Se) poser les bonnes questions
- Définir comment on pourra y répondre

2^e étape de l'évaluation : le plan de collecte

- Données... êtes-vous là ?
- Quali / quanti / participatif : les outils
- Mutualiser, une bonne idée ?

■ Jour 2

2^e étape de l'évaluation : le plan de collecte (suite)

3^e étape de l'évaluation : l'analyse

- Agréger, compiler, décortiquer... seul ou à plusieurs ?
- Place au jugement !

4^e étape de l'évaluation : les recommandations

- Les points d'appui pour des recommandations utiles

Et la suite ?

- Point sur les productions et ce qu'il reste à faire
- Rétro-planning de travail
- Recueil des besoins pour le volet accompagnement

Clôture



Les modalités pédagogiques

- Une formation-action où s'équilibrent les temps d'apports « théoriques » et d'échanges dans le groupe
- Une alternance de temps en groupe plénier / sous-groupes / individuel, avec partage de tous les éléments à chaque étape
- Une alternance entre l'écrit et l'oral
- Des échanges privilégiés entre participants-es et entre intervenantes et participants-es
- La mise à disposition pour les participants-es des documents et outils de référence

L'intervenante

Consultante au sein du cabinet sémaphores, **Laetitia Dansou** travaille uniquement pour des clients publics ou paritaires. Réalisant pour eux des évaluations de politiques, de programmes ou de dispositifs, elle a également construit une démarche pour faire monter les chefs-fes de projet en compétences et en autonomie sur ces démarches. Elle accompagne actuellement le Pôle de ressources du Val d'Oise pour l'évaluation participative du Contrat de Ville de Roissy-Pays de France.

Attentive à créer des ponts entre les secteurs d'activités, elle pratique la formation-action dans une optique doublement apprenante : ses pratiques enrichissent celles des stagiaires... et celles des stagiaires enrichissent les siennes.

Les modalités de préparation

Afin de préparer au mieux la session, un contact téléphonique sera établi par l'équipe de l'ORIV auprès des inscrits-es en amont de la première session. Ce contact permettra d'identifier l'état d'avancement, les questionnements, les attentes et les besoins des participants-es.

Le 2ème volet du cycle



Deux journées complémentaires seront organisées en janvier et en février 2018, afin d'accompagner la mise en œuvre de la démarche d'évaluation et prolonger les échanges entre participants-es.

Les contenus, ainsi que les dates et la fréquence, seront définis en fonction de l'état d'avancement des groupes et en accord avec les participants-es.

Informations pratiques

Lieux et horaires

Les journées à **Châlons-en-Champagne** auront lieu :

- Les 21 et 22 novembre 2017
- de 9h à 17h (plateau-repas sur place)
- dans les locaux de l'ARS pour la journée du 21 novembre (salle Bayen – 6 Rue Dom Pierre Pérignon 51009 Chalons en Champagne)
- dans les locaux de la DRDJSCS pour la journée du 22 novembre (salle de réunion du rez-de-chaussée – 4 rue Dom Pierre Pérignon – 51000 Chalons en Champagne).

Les journées à **Nancy** auront lieu :

- les 30 novembre et 1^{er} décembre 2017
- de 9h à 17h (plateau-repas sur place)
- dans les locaux de la DRDJSCS (Salle 1 – 4 Rue Bénit – 54000 Nancy).

Pour des raisons de déroulé pédagogique, il est demandé aux participants-es d'assister à la totalité des deux journées.

Public cible

Professionnels-les de la politique de la ville : agents des services de l'Etat, des communes, des EPCI, des Départements, du Conseil régional, de la CAF, etc...

Modalités et frais d'inscription

L'inscription se fait via le formulaire en ligne, à l'adresse ci-dessous, **avant le 10 novembre 2017**
<https://www.inscription-facile.com/form/kpntPyyacmTgzdw0fVcE>

- Pour les agents des services de l'Etat, le coût est de 40€ (frais de déjeuner inclus).
- Pour les collectivités partenaires de l'ORIV (subvention ou financement dans le cadre du programme de travail 2017) le coût est de 200€ par personne (frais de déjeuner inclus).
- Pour les autres structures, les frais d'inscription sont de 400€ par personne (frais de déjeuner inclus).

En cas de questions, vous pouvez nous contacter au 03.88.14.35.89

Ces coûts n'incluent pas les frais de déplacement et d'hébergement éventuels, ni les frais de restauration en dehors des temps de formation.